

Société de Développement de Saillon
Procès-verbal de l'assemblée générale
Mercredi 27 janvier 2016 à 20h00 à la salle Stella Helvetica



OUVERTURE

En ouvrant la séance à 20 h. 05, le Président, M. Jean-Blaise Gollut, adresse un bref mot de bienvenue à la trentaine de personnes présentes qu'il remercie pour leur participation et leur intérêt. Il communique la liste des 7 personnes excusées. Après lecture et acceptation de l'ordre du jour, deux scrutateurs sont désignés, soit MM. Bernard Luisier et Nicolas Cheseaux.

Le PV de l'assemblée générale du 29 janvier 2015 qui avait été mis en consultation est accepté à l'unanimité sans remarques, ni questions.

RAPPORT PRESIDENTIEL

2015 fut une année de consolidation des acquis en prévision d'une transition vers de nouveaux objectifs. L'abandon en début d'année du taux plancher provoquant un renchérissement en Suisse, n'explique pas à lui seul le recul des nuitées (environ 6% à Saillon) qui toucha autant les hôteliers que les autres hébergeurs. Les mesures correctives telles que l'augmentation de la publicité, l'adaptation des prix, les offres spéciales ont un impact sur les marges ; on dispose donc de moins d'argent au moment de chercher comment se maintenir à flot. Pour la SD, la situation est identique. Gérée jusqu'ici comme une petite entreprise qui se débrouille avec les moyens du bord, ses résultats étaient et restent bons : excellente réputation du site, bonne visibilité dans la presse et sur internet, animations appréciées, etc. Par contre, la lente érosion des réserves financières ne permet plus de sortir des sentiers battus, ni même de répondre aux imprévus sans augmentation des revenus. Pour ces raisons, il convient de faire le point sur ce qu'on doit faire, ce qu'on veut faire, comment on veut le faire et avec quels moyens. En 2016, il conviendra de définir une stratégie touristique qui doit intégrer l'identité de Saillon, les synergies possibles tant avec les organes politiques que les sociétés privées et la recherche de compétences pour améliorer l'impact des mesures qui auront été choisies après consultation des intéressés. Face aux nouvelles technologies et à la concurrence de plus en plus rude, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions, quitte à rêver un peu. Le Président, achève son rapport en remerciant pour leur excellent travail le personnel de l'OT, les membres du comité de la SD, l'administration communale, les vérificateurs de comptes et tous les acteurs du tourisme à Saillon dont beaucoup œuvrent dans le bénévolat et la modestie.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE L'OT

Saillon est toujours bien présent dans la presse et les hôtes de notre cité restent nombreux. Les Bains portés par des innovations notoires et la vigne à Farinet à travers Sarah Moon, Hans Erni et Pascal Thurre connaissent un succès qui perdure. La fête de l'asperge et le Cube 365 ont fait parler de Saillon au printemps. En été, le guide « Découvrir la Suisse romande dans les pas d'artistes et écrivains célèbres » consacrait 4 pages à Saillon et à Courbet. En septembre, les « Médiévales » déroulaient leurs fastes, en octobre, le marbre de Saillon s'exposait à la bibliothèque de Saxon et en novembre, M. Claudy Raymond organisait une rétrospective « Alfred Rehous » qui peignit les paysages de Saillon. L'année 2015 se clôturait par « Les nuits valaisannes » qui illuminèrent le bourg.

La responsable de l'OT, Mme Juliane Gollut conclut son rapport en remerciant tous ceux qui ont contribué au succès des animations et à la satisfaction de nos hôtes.

COMPTES ET BUDGET

Le détail des comptes figure dans un fascicule à disposition des intéressés. La lecture du bilan par Mme C.-H. Thurre n'amène aucune question. Il en est de même pour les comptes d'exploitation détaillés. Le président fournit quelques explications sur les frais administratifs, les montants des cotisations et sur l'influence des amortissements. En l'absence des 2 reviseurs des comptes, leur rapport est lu par Juliane Gollut. Il atteste la concordance des comptes avec les exigences légales et statutaires. Les comptes qui présentent des dépenses pour CHF 230'612,95 et des recettes pour CHF 212'213,20, soit une légère perte de CHF 18'399,75, sont adoptés à l'unanimité et il en est de même du budget pour 2016, dont l'approbation par le Conseil communal aura lieu sous peu.

PROGRAMME 2016

Mme Juliane Gollut, responsable de l'OT, présente les différentes animations prévues en 2016: Les manifestations habituelles : nettoyage de la plaine, chasse aux œufs, semaine de l'asperge, visites guidées, prestations d'été de la Bayardine, fête nationale, la Ste Catherine et la St Nicolas seront complétées par diverses manifestations auxquelles la SD et l'OT apportent leur appui : carnaval des enfants, 40 ans du centre scolaire, 10 ans de la fanfare, marché de la fête des mères, visites des carrières, concert pour l'Inconnue du Rhône, Lez'arts sur la muraille. Ce programme est approuvé à l'unanimité.

Le président donne quelques explications sur la date de la fête de l'asperge fixée en fonction de diverses synergies.

DEMISSIONS ET ADMISSIONS

D'un commun accord, la SD et M. [REDACTED], membre du comité depuis la dernière AG, ont décidé de cesser leur collaboration suite à divers malentendus portant sur les activités de la SD et sur le devoir de réserve des membres de son comité.

Une rocade se fait au comité : M. Didier Thétaz, représentant les vigneron-encaveurs sera remplacé par M. Nicolas Cheseaux, lui aussi impliqué dans l'économie vitivinicole.

L'assemblée accepte ce nouveau comité, momentanément à 4 en attendant de trouver une 5^{ème} personne qui pourra aider le comité particulièrement dans l'étude et la mise en place de nouvelles options de promotion touristique.

M. Didier Thétaz est remercié de façon tangible pour ses nombreuses années d'activité au comité de la SD.

DIVERS

Le Conseiller C.-H. Thurre précise la position communale par rapport à l'ORTM 2.0 (office régional de tourisme de Martigny). Pour assurer le démarrage de cet office prometteur, Saillon, durant 3 ans, a participé financièrement selon sa force touristique, mais au vu du fait que certaines communes refusent de participer tout en retirant les avantages de cette structure, Saillon a décidé de ne plus financer l'ORTM en attendant plus d'équité entre les communes concernées.

En outre, le conseiller Thurre informe que la commune dispose, à cause de la Lex Weber de données touristiques fiables pouvant permettre d'étudier de nouvelles options concernant le financement de la SD et de l'OT

Le président de la SD informe sur les petits problèmes qui se sont posés lors du déménagement de l'OT, le principal concernant le bancomat. A la question de savoir si l'emplacement est définitif, il est répondu que le local est communal et que le déplacement de l'OT dans un autre local communal à construire dans le quartier ne peut être exclu. Pour les Bains et le Bourg, des bornes interactives devraient permettre de répondre aux besoins, d'autant plus qu'on relève d'une manière générale que les clients fréquentent de moins en moins les OT (moins 30% sur le plan suisse) car ils se renseignent sur internet.

Suite à une autre question, le président précise quelles sont les relations entre la SD, la Commune et la Fondation du Musée qui est et reste gestionnaire du musée.

Une autre question porte sur le travail en collaboration avec d'autres partenaires sur le plan régional. La réponse aborde le problème du gagnant-gagnant qui est loin d'être assuré : il y a les petits qu'on invite à payer et les gros qui tirent la couverture à eux. Par exemple, une agence de location de Saillon n'a reçu aucun client de l'Office régional de Martigny. Cependant quand les (bonnes) conditions sont réunies, Saillon participe, ainsi Saillon a négocié sa place dans le prospectus touristique des « villes » de plaine du Valais au côté de Brig, Sierre, Sion, Martigny entre autres.

En réponse à une question, le secrétaire de la SD indique que le projet d'installation au sommet de la tour Bayard et en divers points du territoire communal de panneaux d'information présentant le panorama de la région avec la nomenclature est en voie de réalisation.

CLOTURE

Comme la parole n'est plus demandée, le président peut clore la séance à 21 h. 35 en remerciant les intervenants et les auditeurs qu'il invite à la traditionnelle verrée.

Saillon, le 5 février 2016.

Gérard Comby, secrétaire de la SD.

A handwritten signature in black ink, reading 'G. Comby' in a cursive style.